

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire
Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

POLITIQUE D'AUSTERITE : LA CONTINUITE AU LIEU DU CHANGEMENT

Mais enfin, comment faudra-t-il le dire ? Que ça suffit ! Que ces politiques d'austérité nous mènent dans le mur ! Que nous tenons à notre protection sociale et à nos services publics ! Et bien certainement autrement plus fort, car les dernières annonces gouvernementales nous promettent des restrictions budgétaires dans les fonctions publiques dont le gel du point d'indice jusqu'en 2017 et par ailleurs celui des prestations sociales jusqu'à l'automne 2015... De plus, elles sont présentées à la presse la veille de la rencontre des organisations syndicales, il y a mieux en matière de dialogue social....

Il semble que, dans ce pays, il soit plus facile de donner aux plus riches, (car moins nombreux !?!), qu'à l'immense majorité vivant avec un SMIC, et celle, pas moindre, subsistant en dessous du seuil de pauvreté. À quand un pacte d'investissement en faveur de l'emploi, des salariés, des jeunes, des femmes, des précaires, des seniors, des demandeurs d'emploi ? Dans longtemps, comme le laissent supposer les « sondages » réguliers de l'opinion, dernièrement sur le SMIC jeune, le fond du puits n'est pas atteint !

Sous prétexte de nous épargner des mesures bien plus coercitives, dictées par la commission européenne, comme c'est le cas en Grèce ou ailleurs, la France prend les devants en gelant (comme si ce n'était pas bien grave, puisqu'il n'y a pas de croissance !) les prestations sociales, dont le mode d'attribution va être révisé à la baisse.

Il y a eu un premier lancé en matière d'aide au logement des étudiants non boursiers, vite dénoncé face au risque d'une réaction de la jeunesse ! De celle qui étudie ! Maintenant, l'attaque cible celle qui travaille ; ou plutôt qui est déjà exploitée, avec des revenus bien en deçà de leur qualification, pour la rendre encore plus « esclave » de l'employeur, au point de provoquer l'indignation de l'ancienne patronne du MEDEF.

Autre écran de fumée, mais qui n'aura pas suffi, le remaillage territorial. Les économies d'échelles dégagées auront comme incidence d'éloigner encore plus les décideurs politiques des citoyens.

Que penser de la sanction des élections municipales, qu'elle n'a pas été comprise ? Que la casse des solidarités peut être poursuivie ? Ou pire, que l'abstention de l'électorat de gauche est un blanc seing donné aux politiques libérales ? Qu'il y aurait malgré tout une légitimité inéluctable à persister dans des choix ultra libéraux ? Au delà de l'affaiblissement du parti au pouvoir, la montée du Front National, tant en voix qu'en obédience, est particulièrement alarmante !

Le principe de solidarité, source de cohésion sociale, est sournoisement détricoté en substituant des cotisations sociales par des taxes, de fait inégalitaires, quand il ne s'agit pas d'en supprimer sous couvert d'allègement de « charges » pour les entreprises.

C'est bien notre modèle social qui est remis en cause. Pour le défendre, pour maintenir la cohésion sociale, soyons toutes et tous dans la rue, d'abord le jeudi 1^{er} mai, puis avec la grève du jeudi 15 mai, pour les Services Publics, leurs missions, la fonction publique, ses agents, leurs emplois et leur pouvoir d'achat, et la manifestation nationale des retraités du mardi 3 juin.

Françoise Chatard



Avec la FSU,
pour le Service Public !

Mai 2014

sous le signe de l'action

Jeudi 1er Mai 2014

CGT FO FSU Solidaires
Rassemblement
et
Manifestation
10h
Place de Catalogne
PERPIGNAN

Jeudi 15 Mai 2014

CFDT CFTC CGT FO
FSU Solidaires UNSA
Journée de grève
de la Fonction Publique
Rassemblement
et
Manifestation
10h30
Place de Catalogne
PERPIGNAN

Mardi 3 Juin 2014

Manifestation nationale
des retraités à Paris

modalités d'action locale en
cours de finalisation

Sommaire :

P1-Edito

P2- Education une rentrée sous le signe de l'austérité / 2d degré réforme des décrets de 1950.

P3- Construire des axes de lutte contre le Pacte de Responsabilité du Gouvernement.

P4- 1er & 15 mai appels à mobilisation

2D DEGRE : REFORME DES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT Nouveau décret régissant les obligations de service.

Le comité technique ministériel a été consulté le 27 mars dernier sur un projet de décret commun aux différents corps des professeurs du second degré. Ce texte doit se substituer aux décrets de 1950 régissant les obligations de service des enseignants et fait suite à de longues discussions au cours desquelles le SNES-FSU, en s'appuyant sur la profession, a fortement pesé pour à la fois garantir les principes des décrets de 1950, obtenir des rédactions claires susceptibles de rétablir plus d'équité dans les établissements et acter quelques améliorations pour la profession.

C'est ainsi que sont préservés la définition des services en maxima hebdomadaires d'enseignement, l'affirmation de la mission principale de travail sur les savoirs avec les élèves, le respect de la qualification disciplinaire.

L'attribution de décharges pour les collègues en services partagés sur plusieurs établissements, la pondération accordée dans les établissements les plus difficiles de l'éducation prioritaire constituent de réelles avancées portées par le SNES-FSU.

Cependant ce texte est loin d'être satisfaisant car il transforme certaines décharges de service existantes en indemnités et ne répond pas au besoin de revalorisation d'une profession dont la charge de travail a fortement augmenté, notamment du fait des missions liées dont le décret reconnaît l'existence. Lors du CTM, le SNES-FSU a d'ailleurs déposé des amendements en ce sens.

Prenant en compte l'ensemble des avancées obtenues et des insuffisances du texte, le SNES-FSU a décidé de voter en abstention lors de ce CTM.

Face à la dégradation des conditions de travail et de rémunérations des enseignants du second degré et à la grave crise de recrutement, il continuera à mobiliser la profession pour une revalorisation des salaires et des conditions de travail qui intègre des mesures sur la réduction du temps de travail, la question des effectifs et des dotations dans les établissements.

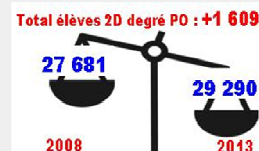
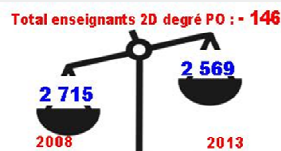
Dans l'immédiat, il sera vigilant sur la mise en œuvre du décret et la rédaction des textes d'accompagnement. Il s'agit donc d'une abstention vigilante et porteuse de revendications.

Le SNES 66.

Dans le premier degré (écoles maternelles et élémentaires)



Comme dans le second degré (Collèges, lycées, lycées pro.)



Des effectifs qui progressent, et des moyens à la baisse !



Priorité à l'école primaire : des promesses, ... encore des promesses !

Dix postes supplémentaires pour notre département à la rentrée 2014, c'est tout simplement dérisoire. Et quand on sait que sur ces dix postes, il faudra que le département abonde le dispositif de maîtres supplémentaire et la scolarisation des moins de trois ans, le calcul est vite fait : le nombre moyen d'élèves par classe va encore augmenter, compte tenu de l'accroissement du nombre d'élèves prévu.

Nous avons pu constater, cette année encore, les difficultés de remplacement dans les écoles du département. Les Réseaux d'Aide, en raison de la diminution de leurs effectifs, en sont réduits à ne plus pouvoir intervenir dans certaines écoles ou certains cycles d'enseignement.

Le gouvernement annonce déjà qu'il compte réaliser, d'ici 2017, 50 milliards d'économies par an sur le budget de l'état. L'Éducation Nationale étant l'un des principaux postes budgétaires de l'État, il n'est nul besoin d'être grand clerc pour prévoir qui sera ponctionné. Quelle forme prendra cette ponction ? Un blocage de l'avancement, le retour au non-remplacement des départs en retraite, voire une baisse de nos salaires ou des suppressions d'emplois au-delà du non-remplacement des retraites ? L'avenir nous le dira. Rappelons simplement que 50 milliards d'euros, cela représente au bas mot plus d'un million d'emplois de fonctionnaires de catégorie A.

Les promesses du gouvernement de donner la priorité à l'école primaire n'engagent que ceux qui y croient encore. C'est dans ce contexte, déjà très dégradé, qu'il est prévu de généraliser à la rentrée les nouveaux rythmes scolaires. A l'heure où cet article est écrit, nous attendons les précisions concernant « l'assouplissement » promis par le premier ministre. Un vrai signe d'assouplissement serait de permettre à notre département de continuer à fonctionner comme avant 2008, à savoir une semaine de 4 jours avec des journées de récupération. Les représentants du SNUipp-FSU portent cette revendication jusque dans le bureau du Ministre.

La mise en place de ces nouveaux rythmes sonnerait le glas de la cohérence territoriale. Chaque commune va choisir ses horaires, parfois contre l'avis des enseignants. Le remplacement et le complément des temps partiels vont se faire dans des conditions inacceptables. Et, cerise sur le gâteau, l'école publique va être confrontée à une concurrence particulièrement déloyale de la part de l'enseignement catholique. Profitant de la liberté qui lui est laissée de choisir ses horaires, le privé a décidé de rester à la semaine de quatre jours. Cela lui permettra de tenter d'attirer les familles qui, majoritairement, refusent la mise en place des 4,5 jours. **A qui va profiter « la Priorité au primaire » ?**

Jérôme GUY SNUipp-FSU

GEL DES PENSIONS DE RETRAITE

Les pensions seront donc gelées pendant 21 mois consécutifs depuis la dernière hausse survenue le 1^{er} avril 2013.

En effet, la dernière réforme des retraites a déjà reporté la hausse des pensions indexées sur les prix d'avril à octobre : la perte pour la seule année 2014 avait été évaluée à 600 millions. La mesure Valls ajoutera 1,3 milliard aux dépens des retraités des régimes de base de la Sécurité sociale et des fonctions publiques, et le gouvernement espère doubler la mise (2 milliards d'économies supplémentaires) en demandant aux partenaires sociaux de prolonger la désindexation des retraites complémentaires (AGIRC-ARRCO) décidée l'an dernier.

Seul le minimum vieillesse continuera à être revalorisé selon l'inflation, une mesure qui consiste à maintenir les pauvres âgés dans leur état de pauvreté, on parle ici de justice sociale !

Le Premier ministre a déclaré qu'il « *n'était pas question de diminuer les prestations sociales et les pensions. Elles ne seront pas revalorisées* ». Propos qui ne trompent personne, il s'agit bien de diminuer le pouvoir d'achat des pensions.

On nous annonce cette mesure comme temporaire, à l'horizon d'octobre 2015. L'expérience des pays d'Europe du Sud doit nous rendre méfiants, la mesure peut être prolongée, une telle hypothèse n'est pas extravagante.

Raison de plus de se mobiliser le jeudi 15 mai et le mardi 3 juin avec la manifestation nationale des retraités.

GG

Ensemble contre le gel des pensions :

La FSU 66 et sa Section Fédérale de Retraités viennent de prendre contact avec les autres organisations syndicales de retraités du département afin de fixer ensemble les modalités d'organisation de la mobilisation du mardi 3 juin.

Renseignements sur le site de la FSU 66 :

<http://fsu66.asso.st/>

La CGT, la FSU et Solidaires appellent les salariés, les retraités, les privés d'emploi à se mobiliser massivement.

Le 1^{er} mai et les journées d'actions et du 15 mai dans la Fonction publique, du 22 mai pour les Cheminots, du 3 juin pour les retraités et les initiatives revendicatives sous des formes diverses dans de nombreuses entreprises et Services Public, sont des étapes importantes pour amplifier la mobilisation.

Le gouvernement et le MEDEF aggravent l'exploitation des salariés à travers de nombreuses mesures en faveur du patronat, comme celles contenues dans le « pacte de responsabilité ». Le coût du travail est un faux débat, ce qui nous coûte c'est le capital.

Le bilan des élections municipales illustre le décalage entre les attentes et besoins des citoyens et les réponses du politique. Le Président de la République a entendu mais n'a pas écouté les voix des salariés. C'est d'un changement de cap dont nous avons besoin et, sans surprise, le discours du nouveau Premier Ministre ne répond pas à cette exigence.

La CGT, la FSU et Solidaires affirment qu'il existe des alternatives. L'augmentation des salaires et des pensions est possible et même indispensable pour améliorer la situation de nombreux salariés, privés d'emploi et retraités, et pour tirer toute notre économie vers le haut.

Une véritable justice sociale basée sur la solidarité entre les salariés, les privés d'emploi et les retraités garantira le financement de notre sécurité sociale.

Pour la solidarité entre les salariés et l'égalité des droits, le choix de la paix et le choix du social, la CGT, la FSU et Solidaires poursuivent avec tous les salariés, dans l'unité syndicale la plus large possible, le débat d'idées pour le progrès social.

Un mois de mai à placer sous le signe de l'action

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE : DE PIRE EN PIRE ! UNE SEULE REPONSE LA MOBILISATION ET L'ACTION

le résultat des élections municipales et la déroute des partis au gouvernement n'a pas conduit au moindre changement de politique. « Je vous ai compris, donc on continue » est un résumé du choix de politique générale de Manuel Valls. Mais le 1^{er} Ministre ne se contente pas de maintenir les axes politiques précédents, il les aggrave pour les trois années à venir.

Le gel de la valeur du point d'indice que nous subissons depuis 2011 est prolongé jusqu'en 2017. C'est-à-dire sept années durant lesquelles seules les promotions permettent d'espérer un maintien du pouvoir d'achat. Sept années de dévalorisation des salaires de début de carrière. Sept années au cours desquelles les fins de carrières perdent inexorablement leur pouvoir d'achat.

Les retraités ne sont pas plus épargnés avec un gel des pensions jusqu'en octobre 2015. Les économies demandées dans le domaine de la protection sociale ne peuvent que conduire à faire davantage contribuer directement ou indirectement les salariés, ou à restreindre l'accès aux soins. Enfin les efforts demandés aux collectivités locales affaiblissent leurs moyens d'intervention sociale détruisant encore plus les solidarités. 50 milliards d'économies diverses imposées à tous contre ..., rien, si ce n'est de vagues promesses d'embauche de la part du MEDEF !

Les politiques d'austérité sont particulièrement injustes, faisant peser l'essentiel des efforts sur les seuls salariés, et les retraités. Dans le même temps les profits des entreprises augmentent, le CAC 40 est revenu à son niveau d'avant la crise de 2008, et dans le revenu global la part de la rente (revenus issus du travail des autres) atteint le niveau qu'elle avait à la veille du premier conflit mondial.

Les choix qui sont faits favorisent les revenus du capital contre ceux du travail. Cette politique dresse les entreprises contre les salariés, les travailleurs entre eux, les actifs contre les chômeurs, les chômeurs contre migrants, ..., elle brise les solidarités, elle est le terreau dont se nourrit l'extrême droite et son discours de haine.

Ce « Pacte » fait peser la responsabilité de la crise sur les chômeurs, les salariés, les fonctionnaires et les retraités, et rien ne dit qu'au terme du dispositif nous n'ayons pas droit à de nouveaux tours de vis. L'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce montrent que à terme l'austérité conduit toujours à encore plus d'austérité.

Cette politique a pourtant fait la preuve de sa grande inefficacité dans la lutte contre le chômage et le retour de la croissance, au contraire elle nous précipite encore plus profondément dans la crise. Plusieurs études internationales le démontrent, et des voix, non des moindres réclament un changement radical d'orientation.

Pour la FSU 66 ce mois de mai est à placer sous le signe de l'action, parce que trop c'est trop ! 1^{er} mai, 15 mai, 3 juin autant de dates où personne ne doit manquer à l'appel !

GERARD GIRONELL-FSU 66



Ce jeudi 1^{er} mai est une étape importante

et un moteur pour amplifier la mobilisation des salariés.

Le gouvernement et le patronat aggravent l'exploitation des salariés à travers de nombreuses mesures, le coût du travail est un faux débat :

ce qui nous coûte c'est le capital !

C'est d'un changement de cap dont nous avons besoin et, sans surprise, le discours du nouveau Premier Ministre ne répond pas à cette exigence.

La CGT, FO, la FSU et Solidaires affirment qu'il existe des alternatives.

- L'augmentation des salaires et des pensions est possible et même indispensable pour améliorer la situation de nombreux salariés, privés d'emploi et retraités, et pour tirer toute notre économie vers le haut.
- Les aides publiques accordées aux entreprises doivent être remises à plat et évaluées en fonction de leur efficacité économique et sociale.
- Une véritable justice sociale basée sur la solidarité entre les salariés, les privés d'emploi et les retraités garantira le financement de notre sécurité sociale.

Faisons de ce 1er mai une étape importante dans la mobilisation des salariés, pour une autre politique économique et sociale.

**Rassemblement et Manifestation
10h00 Place de Catalogne à Perpignan**

Et 10 autres lieux de rassemblement dans les PO

Alenya, Argelès, Céret, Elne, Estagel, Ille/Têt, Prades, Saint Laurent de Cerdans, Toulouges, Thuir, Et d'autres à confirmer.



LE JEUDI 15 MAI EST UNE DEUXIEME ETAPE IMPORTANTE DANS LA MOBILISATION DES SALARIES

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics aboutit à une baisse incessante de leur pouvoir d'achat.

Pourtant son amélioration est un objectif affiché du nouveau gouvernement.

- Le contentieux salarial s'accumule et la poursuite du gel du point d'indice est inacceptable !
- Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant dans notre société.
- La qualité des services rendus aux usagers est leur préoccupation majeure.
- La reconnaissance de leur travail ne peut donc plus attendre.

Le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations et garantir des emplois publics de qualité correspondant aux besoins.

Exigeons :

- une revalorisation immédiate du point d'indice,
- la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers et des mesures de rattrapage.

Personne ne doit manquer à l'appel. Toutes et tous en grève

le jeudi 15 mai 2014

Rassemblement et manifestation

10h30 Place de Catalogne à Perpignan